



LES 3èmes JEUX DU CIRQUE

TOURNOI 3-2-1 HANDICAP 70% 28 / 29 JUIN 2025

REGLEMENT DU TOURNOI

ARTICLE 1

CE TOURNOI HOMOLOGUE PAR LA FFBSQ EST OUVERT AUX LICENCIES EN REGLE AVEC LA FEDERATION

ARTICLE 2 : DEROULEMENT ET LIEU DE LA COMPETITION

LE TOURNOI SE DEROULERA AU BOWLING DE LA POMPIGNANE A MONTPELLIER
LE TOURNOI SERA CONSTITUE DE 3 PHASES

PHASE 1 : 16 TRIPLETES SAMEDI MATIN / 16 TRIPLETES SAMEDI APRES-MIDI
PHASE 2 : DOUBLETTE LE DIMANCHE A 8 H 30 (EQUIPES CLASSEES DE 17 A 32)
PHASE 2BIS : DOUBLETTE LE DIMANCHE A 12 H (EQUIPES CLASSEES DE 1 A 16)
PHASE 3 : INDIVIDUEL LE DIMANCHE A 15 H

A L'ISSUE DE LA PHASE TRIPLETTE SERONT FORMEES LES DOUBLETES (CES DERNIERES SERONT
CONSTITUEES DES 2 JOUEURS AYANT REALISES LES 2ème ET 3ème TOTAUX HANDICAP COMPRIS)
LE JOUEUR AYANT REALISE LE MEILLEUR TOTAL HANDICAP COMPRIS DE LA TRIPLETTE JOUERA L'INDIVIDUEL

LES JOUEURS DE CHAQUE TRIPLETTE JOUERONT 6 LIGNES
LES JOUEURS DE CHAQUE DOUBLETTE JOUERONT 6 LIGNES
LES JOUEURS INDIVIDUELS JOUERONT 6 LIGNES

LE LISTING PRIS EN COMPTE SERA CELUI DU MOIS DE JUIN 2025

ARTICLE 3 : CLASSEMENTS

IL Y AURA 3 CLASSEMENTS (HANDICAP COMPRIS) :

LE CLASSEMENT TRIPLETTE SE FERA SUR LE TOTAL DES 36 LIGNES JOUEES PAR LES 3 JOUEURS
(18 LIGNES DE LA TRIPLETTE + 12 LIGNES DE LA DOUBLETTE + 6 LIGNES DE L'INDIVIDUEL)
LE CLASSEMENT DOUBLETTE SE FERA SUR LES 12 LIGNES JOUEES PAR LES 2 JOUEURS LA CONSTITUANT
LE CLASSEMENT INDIVIDUEL SE FERA SUR LES 6 LIGNES JOUEES PAR CE DERNIER

ARTICLE 4 : EGALITES

EN CAS D'EGALITE POUR LE CLASSEMENT INDIVIDUEL OU LES DOUBLETES L'ARTICLE 23 DU REGLEMENT
FEDERAL EN VIGUEUR SERA APPLIQUE
EN CAS D'EGALITE POUR LE CLASSEMENT GENERAL (TRIPLETTE + DOUBLETTE + INDIVIDUEL) L'AVANTAGE SERA
DONNE A L'EQUIPE AYANT LE PLUS PETIT HANDICAP

ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS

LES DROITS D'ENGAGEMENTS SONT FIXES A 225 EUROS PAR EQUIPE SOIT 75 EUROS PAR JOUEUR

ARTICLE 6 : TOURS DE JEU DES TRIPLETTES

**SAMEDI MATIN A 8 H 30 POUR 16 EQUIPES
SAMEDI APRES-MIDI A 14 H POUR 16 EQUIPES**

ARTICLE 7 : RECOMPENSES

LES RECOMPENSES SONT CALCULEES SUR LA BASE DE 60 JOUEURS (20 EQUIPES) ET SERONT RE-EVALUEES SI LE TOURNOI COMPTE UN NOMBRE SUPERIEUR DE JOUEURS

ARTICLE 8 : RECOMPENSES CLASSEMENT GENERAL (36 LIGNES)

1er : 300 EUROS + TROPHEE
2ème : 240 EUROS + SOUVENIR
3ème : 180 EUROS + SOUVENIR
4ème : 120 EUROS
5ème : 60 EUROS

ARTICLE 8 BIS : RECOMPENSES CLASSEMENT DOUBLETES (12 LIGNES)

1er : 200 EUROS
2ème : 160 EUROS
3ème : 120 EUROS
4ème : 80 EUROS
5ème : 40 EUROS

ARTICLE 8 TER : CLASSEMENT INDIVIDUEL (6 LIGNES)

1er : 100 EUROS
2ème : 80 EUROS
3ème : 60 EUROS
4ème : 40 EUROS
5ème : 20 EUROS

ARTICLE 9 : BILAN FINANCIER

RECETTES : 4692 EUROS

20 EQUIPES X 225 EUROS = 4500 EUROS
PARTENAIRES + CLUB : 192 EUROS

DEPENSES : 4692 EUROS

720 LIGNES X 3,60 EUROS = 2592 EUROS
FRAIS D'ORGANISATION : 300 EUROS
RECOMPENSES : 1800 EUROS

INSCRIPTIONS :

LE FORUM DU BOWLING

TELEPHONE : 06-42-25-14-64

E-MAIL : GLADIATORES NEMAUSENSIS@GMAIL.COM

LES CHEQUES SONT A LIBELLER A L'ORDRE DES

GLADIATORES NEMAUSENSIS

ET A ENVOYER A L'ADRESSE SUIVANTE :

GLADIATORES NEMAUSENSIS
4 RUE FREDERIC CHEVILLON
13200 ARLES